

<http://www.snetap-fsu.fr/ATFR-CAP-du-4-juin-2014-compte.html>



# ATFR : CAP du 4 juin 2014 : compte rendu

- Métiers - TFR-ATFR - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des ATFR : Adjoints techniques de formation et de recherche -

Date de mise en ligne : jeudi 12 juin 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2013

Procès verbal approuvé.

## 2) Demandes de mobilités

Les agents concernés par la mobilité sont informés individuellement du résultat par les élus de la commission administrative paritaire.

### Pour information :

SRACA : sous réserve de l'avis de la [CAP](#) d'accueil

SRVP:sous réserve de la vacance du poste

SRAIC:sous réserve d'arbitrage intercorps

SRC : sous réserve compteur

SREPES : sous réserve de l'examen du plafond d'emploi et de secteur

SRASA : sous réserve de l'avis de la structure d'accueil

Avis partagé : vote opposé des représentants de l'administration et du personnel ( ex : administration favorable, personnel défavorable ou inverse)

2 agents ont reçus un Avis Favorable sans réserve.

1 agent a reçu un avis favorable SRVP-SRAIC.

1 agent a reçu un Avis Favorable SRASA.

4 agents ont reçu un avis défavorable, poste non vacant.

5 agents ont reçu un avis défavorable, non retenu.

## 3) Autres mouvement dans le corps des [ATFR](#)

1 agent a reçu un avis favorable de principe pour un détachement externe.

1 agent a reçu un avis défavorable ( pas de poste).

## Intégration directe

3 agents ont reçus un avis favorable.

## Intégration suite à accueil en détachement

8 agents ont reçus un avis favorable.

#### Pour l'ANSES

Détachement externe

2 agents ont reçu un avis favorable de principe.

7 départs à la retraites.

## 4) Validation des critères d'attribution des réductions d'ancienneté

Ancienneté de corps, de grade, l'âge et aucune réduction d'ancienneté depuis 3 ans.

## 5) Questions diverses

L'administration annonce qu'il n'y aura aucun concours pour le programme 143 (enseignement technique).

Pour le programme 142 (enseignement supérieur) un concours de déprécarisation est prévu, 12 postes en ATFR.

L'administration pense revoir le pourcentage du plan de réqualification afin de doubler la cote de sauvegarde de 1% à 2%.

Secteur priorité du ministère

Pour l'enseignement technique et supérieur, une volonté de valoriser l'indemnité de la catégorie C pour Décembre 2014.

#### Vos élu(e)s paritaires SNETAP-FSU

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Estelle Schutz <a href="#">LEGTA</a> Nancy Pixérécourt	Laurence Suquet LEGTA de Montpellier
Ilham Chrifi LEGTA de Libourne	Fabienne Moyen LEGTA Ondes
Hélène Duelpuech-Garrelou LEGTA Aurillac	Carole Simon LEGTA Charleville-Mézières
Josiane HYBRY AgroSup Dijon	

Expertes SNETAP FSU : Odile CELESTIN (LEGTA Rennes-Le Rheu) et Sylvie DEBORD (secteur corpo)